



CCAPH 44

Comité de Coordination des Associations
pour Personnes Handicapées de Loire Atlantique
Maison des Associations C/O F.M.H
Manufacture des tabacs
6, place de la Manu
44000 NANTES

La Baule-Escoublac, le 9 mars 2015

Mesdames, Messieurs,

En votre qualité d'acteurs investis sur les questions liées au handicap, vous nous avez interrogés sur nos positions et engagements dans le cadre de la campagne des élections départementales et je vous en remercie.

En ma qualité de chef de file des candidats Démocratie 44, candidats d'Union de la droite, du centre et des sans étiquette pour les élections départementales en Loire Atlantique, je tenais à apporter des réponses très précises à vos questions.

Pour ce qui concerne les choix politiques et financiers.

Parce que nous avons conscience de la situation budgétaire du Département :

- les recettes diminuent (dotations de l'État en baisse de 62 M€ à horizon 2017),
- les dépenses sociales augmentent (+ 33 M€ à horizon 2017),
- la dette explose (+ 255 M€ à horizon 2017),

Et parce que nous voulons poursuivre nos missions notamment sociales, qui font le quotidien des habitants de Loire Atlantique et qui préparent l'avenir, nous devons impérativement faire des économies.

Aussi, attachés à nos missions en matière de Solidarités, d'Éducation, d'Aménagement du territoire, nous faisons le choix de recentrer le Département sur ses missions, ses compétences.

En agissant ainsi, nous assurons la survie du Département en réduisant la dette départementale, nous pourrions engager de nouvelles mesures sur nos compétences obligatoires et enfin nous pourrions dégager des moyens pour maintenir un haut niveau d'investissements créateurs d'emplois.

Dans ce cadre, la politique liée au handicap figure bien évidemment au rang de nos priorités.

Pour ce qui concerne l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Nous faisons de l'accessibilité une de nos priorités. Aussi, nous avons inscrit un certain nombre de mesures concrètes dans notre programme départemental qui est distribué aux habitants de Loire Atlantique et que vous pouvez retrouver sur notre site de campagne : www.democratie44.fr

Conscient du retard pris par la collectivité départementale sur un certain nombre de sujets, nous affichons une volonté sans faille de combler ce retard.

Aussi, nous lancerons un Plan Accessibilité des Bâtiments Départementaux afin que le Département respecte totalement la loi de 2005.

Par ailleurs, nous lancerons un Plan Rénovation des Collèges publics et privés qui visera notamment à soutenir les établissements scolaires dans leurs travaux de mise aux normes PMR.

.../...

Ayant dénoncé à de multiples reprises les retards pris par le Conseil général et encore dernièrement sur le programme d'accessibilité dans le cadre du schéma interurbain, nous ferons de la généralisation des planchers bas une condition d'obtention des marchés publics dans le domaine des transports urbains (cars Lila).

Nous soutiendrons naturellement le transfert de la Maison Départementale des Personnes Handicapées qui doit permettre à la fois d'améliorer les conditions de travail des agents mais aussi et surtout d'en faire une structure accessible à tous.

J'ajoute que sur la méthode aussi nous entendons marquer des évolutions. C'est pourquoi nous réunirons régulièrement les acteurs du handicap pour partager avec eux les réponses, les solutions aux difficultés et blocages repérés dans tel ou tel domaine.

Pour ce qui concerne la compensation.

Dans le cadre de nos compétences, nous devons être en capacité d'apporter des réponses ciblées en fonction des besoins de nos concitoyens porteurs de handicap.

Améliorer le traitement et diminuer la durée d'étude des dossiers à la MDPH, soutenir la création de places en hébergement, délivrer les prestations (PCH, ACTP, SAVS...), soutenir et accompagner les personnes handicapées et leurs proches, favoriser et faciliter le quotidien au domicile... voilà autant de sujets sur lesquels il nous faudra travailler ensemble.

Dans le cadre des choix budgétaires que nous réaliserons, nous dégagerons des moyens financiers que nous pourrons réinjecter dans nos politiques obligatoires et ainsi sur la question du handicap apporter de meilleures ou de nouvelles réponses à la prise en charge et à l'accompagnement du handicap à la fois dans les différents moments de la vie mais aussi dans les différents moments de la journée, et enfin sur les différents territoires du département.

Il nous appartient ainsi de respecter pleinement la loi de 2005 et d'apporter des réponses concrètes et précises aux notifications de la MDPH. La notion de juste compensation du handicap doit être appliquée pour tous.

Pour ce qui concerne le vieillissement des personnes handicapées.

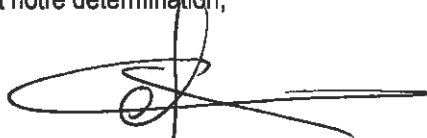
Pour les candidats Démocratie 44, la question de la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes, mais également des personnes âgées ayant à charge un enfant ou un proche en situation de handicap doit faire l'objet d'une attention toute particulière.

Nous inscrirons très rapidement dans nos discussions avec nos partenaires (État, ARS, Région, Collectivités, Associations...) la réflexion sur la création d'une structure pour personnes handicapées vieillissantes sur le territoire départemental. Il y a un enjeu et un défi que nous devons relever.

Comme vous le savez, de multiples acteurs interviennent dans le champ du handicap et le Département n'est pas toujours, loin de là, décideur.

Néanmoins, je peux vous assurer de notre détermination, en recentrant le Conseil Départemental sur ses compétences, à faire de la prise en charge et de l'accompagnement du handicap à tous les stades de la vie une priorité du futur Conseil Départemental.

Vous pouvez compter sur notre envie et notre détermination,



Gatien MEUNIER
Président de Démocratie 44



Nous sommes à votre écoute :

Tél : 07.77.67.63.65 - @ : democratie442015@gmail.com